

motion de M. J. E. Matthews, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session et sur la proposition d'amendement de l'honorable M. Manion et le sous-amendement de M. Woodsworth.

M. J. W. COLDWELL (Rosetown-Biggar) : Monsieur l'Orateur, tout d'abord, je tiens à féliciter, comme les préopinants, nos collègues qui ont proposé (M. Matthews) et appuyé (M. Chevrier) l'adresse en réponse au discours du trône.

Je ne m'arrêterai, cet après-midi, qu'à un certain nombre des sujets, si nombreux et divers, dont traite le discours du trône. Il renferme, naturellement, un nouvel aveu d'insuccès, à propos du chômage. Dans sa proposition d'amendement, le chef de l'opposition (M. Manion) blâme le Gouvernement avec raison de cet insuccès, tout comme les libéraux, dans l'opposition avant 1935, accusaient le gouvernement dont le chef actuel de l'opposition était membre du même insuccès.

Notre groupe prétend, maintenant comme alors, que le remède à nos maux intérieurs ne se trouvera que dans une économie dirigée bien conçue et dans la réglementation des industries monopolisatrices ainsi que des grands établissements financiers. Telle est la raison du sous-amendement proposé hier par mon chef (M. Woodsworth). A notre avis, le progrès social et économique est possible de nos jours, en dépit des difficultés que nous rencontrons sur notre chemin. On en peut trouver la preuve dans l'évolution qui s'est produite en Nouvelle-Zélande, où un gouvernement, s'appuyant sur une doctrine semblable à la nôtre, peut, depuis 1935, aider les gens à résoudre des problèmes qui, d'après le discours du trône soumis maintenant à notre examen, paraissent insolubles. En Nouvelle-Zélande, dans les trois années postérieures à 1935, il s'est produit une sorte de miracle, parce que le gouvernement de ce pays avait adopté un plan et était bien déterminé à le réaliser dans la pratique. Le chômage a perdu toute gravité en Nouvelle-Zélande. Le nombre des chômeurs inscrits par l'Etat, au mois d'août dernier, c'est-à-dire au fort de l'hiver des Antipodes, ne dépassait pas 1,273. En 1935, un grand nombre de cultivateurs, l'autre principale catégorie en butte aux difficultés économiques, craignaient la banqueroute. Leurs groupements indiquaient alors que 50,000 d'entre eux se débattaient dans les complications financières. Trois ans plus tard, soit en novembre dernier, le gou-

vernement Savage reprenait le pouvoir avec un nouveau mandat, grâce en grande partie au vote des cultivateurs.

En 1935, les écoles fermaient, leurs octrois diminuaient, tout comme dans nos provinces des Prairies en ces dernières années. Aujourd'hui, on construit de nouvelles écoles, les traitements des instituteurs sont rétablis et améliorés, les moyens d'enseignement s'accroissent par tout le Dominion. Mettez en regard de cet état de choses la situation des écoles et des instituteurs en Saskatchewan. Nous n'avons pas lieu de nous enorgueillir de la comparaison.

Si l'on songe au problème du logement, il faut convenir que le Canada n'a aucunement réussi à construire une quantité notable de nouvelles maisons à l'intention de sa population. En 1935, le gouvernement de la Nouvelle-Zélande n'a pas construit une seule maison, mais depuis on en a construit des milliers. L'an dernier on en a construit 3,500. Si nous multiplions le chiffre de la population de ce pays de manière à le rendre égal au nôtre, notre Gouvernement devrait construire plus de 20,000 maisons cette année pour le peuple canadien, en procédant sur une base semblable. Non seulement le Gouvernement a construit des maisons en Nouvelle-Zélande, mais afin d'empêcher les particuliers qui en construisaient d'augmenter les loyers, il a adopté une mesure visant à contrôler et à restreindre le prix des loyers. En 1935, les pensions versées aux anciens combattants et aux aveugles en Nouvelle-Zélande ont été diminuées d'un tiers. Les malades et les vieillards dépendaient en grande partie de la charité ou de leurs amis. Les pensions ont été rétablies et on en accorde maintenant aux veuves. On a porté la pension de vieillesse de \$20 à \$30 par mois, et la limite de l'éligibilité à la pension a été baissée à 60 ans.

Quels ont été les effets de ces mesures sur les affaires de ce dominion? Les affaires languissent chez nous tandis qu'elles accusent des progrès constants en Nouvelle-Zélande depuis trois ans. Pour ce qui est des faillites dans ce pays-là les chiffres de l'an dernier n'ont pas été aussi bas au cours des soixante dernières années. Depuis que le Gouvernement actuel est au pouvoir plus d'un millier de nouvelles boutiques et six cent nouvelles manufactures ont été ouvertes. D'après un rapport ministériel, je constate que les chemins de fer de la Nouvelle-Zélande ont fait un volume d'affaires sans précédent l'an dernier. Une autre indication des résultats obtenus au moyen d'une politique semblable à celle que nous préconisons c'est que l'an dernier le nombre des automobiles en Nouvelle-Zélande a accusé une aug-